

loi sur les pertes causées par le soulèvement armé. Cette dernière loi, quoique préparée avec soin, de manière à exclure de tout dédommagement les personnes qui avaient participé activement à la rébellion, fut représentée par certains adversaires du gouvernement comme destinée à récompenser les rebelles; sa sanction par Lord Elgin fut suivie d'émeutes à Montréal, alors siège du gouvernement. Le gouverneur-général fut insulté, alors qu'il circulait en voiture dans les rues de la ville et les émeutiers incendièrent les édifices législatifs qui furent totalement détruits (25 avril 1849). A l'automne de la même année, le siège du gouvernement fut transporté à Toronto et il fut décidé que le gouvernement siégerait alternativement à Toronto et à Québec. Le ministère Hincks se distingua surtout par les mesures qu'il adopta pour créer au Canada un réseau de chemin de fer et par l'adoption d'un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis. Lord Elgin prit le plus grand intérêt à cette négociation et ce fut largement grâce à son habileté diplomatique et à ses facultés extraordinaires de persuasion que les négociations aboutirent. Hincks se rendit en personne à Washington et plaida sa cause devant le Congrès. Ce traité fut indubitablement avantageux au Canada; on le constata surtout lorsque la guerre de sécession de 1861 augmenta considérablement les besoins de la population américaine en produits agricoles de toutes sortes.

Quoique l'union des provinces et l'adoption du gouvernement responsable aient stimulé la vie politique et sociale au Canada, de graves difficultés politiques ne furent cependant pas longues à se produire. De profondes divergences existaient à l'est et à l'ouest de la province et tout parti politique uniquement soutenu par l'une ou l'autre section était certain d'être vigoureusement combattu par l'autre. Le gouvernement Draper-Viger, formé par Sir Charles Metcalfe, était principalement soutenu par le Haut-Canada; au contraire, le gouvernement Baldwin, qui lui succéda, trouvait son principal appui chez les députés du Bas-Canada. L'acte d'union avait donné à chacune des sections de la province une représentation égale à l'Assemblée, c'est-à-dire 42 membres. A ce moment, le Bas-Canada était le plus peuplé, mais grâce à l'immigration, le recensement de 1851 fit pencher la balance en faveur du Haut-Canada. Les populations de l'ouest s'agitèrent alors en faveur du principe de la représentation proportionnelle à la population, mais le Bas-Canada résistait énergiquement à cette demande. Le ministère Hincks fut mis en minorité en 1854 par une alliance des conservateurs et des réformateurs; en septembre de la même année, il fut remplacé par un ministère de coalition ayant à sa tête Sir Allen MacNab. Ce nouveau gouvernement se signala par l'adoption de deux mesures très importantes: la sécularisation des réserves du clergé, question qui pendant plus de vingt ans avait été un sujet de querelle dans le pays et l'abolition de ce que l'on appelait dans le Bas-Canada la tenure seigneuriale. Ces deux mesures étaient excellentes; la première fut fortement approuvée dans le Haut-Canada et la seconde causa une satisfaction générale dans le Bas-Canada.

En 1855, le siège du gouvernement, qui avait été transporté de Toronto à Québec, à l'automne de 1851, fut de nouveau réinstallé dans la première de ces villes où il demeura jusqu'à l'été de 1859. En décembre 1857, la question du choix d'une capitale fut décidée en faveur d'Ottawa, par Sa Majesté la Reine Victoria, à qui un vote du parlement canadien avait délégué ce soin.

En 1856, John A. Macdonald qui, comme ministre de la Justice avait été le membre le plus influent du gouvernement de coalition, devint premier ministre après la retraite de Sir Allen MacNab causée par la maladie. Dès ce moment, l'esprit de parti se manifesta dans toute son ardeur. Quoique un certain groupe des réformateurs eût appuyé le gouvernement de coalition, la masse de ce parti